

# Pour vos aménagement Utilisez du compost



## Le compost

Le compost a une action à long terme sur les propriétés du sol : apporter du compost, c'est assurer une plus grande pérennité des espèces implantées et fiabiliser les techniques d'engazonnement et de végétalisation.

Les domaines d'utilisation possibles sont variés : de la plantation de massifs floraux aux arbres, gazons, talus routiers, pistes de ski, aménagements urbains...

### SES PROPRIÉTÉS **PHYSIQUES** :


- Meilleur taux de reprise
- Bon développement du houppier
- Croissance accélérée et enracinement facilité
- Meilleure rétention en eau


### SES PROPRIÉTÉS **BIOLOGIQUES** :


- Activation de la microfaune et de la microflore indispensables au bon fonctionnement des échanges entre sol et plante

### SES PROPRIÉTÉS **CHIMIQUES** :

- Apports d'éléments nutritifs

 **Le compost** est un amendement organique obtenu à partir du recyclage des déchets organiques, végétaux compris. C'est un produit renouvelable, qui permet une mise en œuvre facilitée à un coût acceptable.

 **Ce n'est pas un terreau**, qui est un mélange de produits prêts à l'emploi et qui peut utiliser, entre autres, de la tourbe, qui est une énergie fossile, non reconstituable.

 **Ce n'est pas un engrais organique** qui eux apportent des éléments nutritifs à la plante mais n'ont aucune action sur la vie du sol, contrairement au compost !

# POUR L'AMÉLIORATION DU SOL :

## Pour les gazons et les terrains de sport

### Conseils d'utilisation

À la création : mélanger avec la terre jusqu'à 30% en volume de compost.

À l'entretien : disposer en surface de 4 litres par m<sup>2</sup> pour les gazons d'ornement à 10 litres par m<sup>2</sup> pour les terrains de sport.

## Pour les végétalisations de talus, pistes de ski, parkings alvéolés et toitures végétalisées

### Conseils d'utilisation

Améliorer la valeur agronomique de terres de moindre qualité : terre allégée, aérée et enrichie :

- En mélange avec de la terre végétale ou de récupération (100 m<sup>3</sup> de compost + 200 à 300 m<sup>3</sup> de terre végétale = terre amendée).

- En épandage direct avec ajout de graines (100 à 300 m<sup>3</sup>/ha) avec une épandeur ou projeteur avec renvoi d'angle.

## Les terrains de foot de Saint Jean de Maurienne (73)

M. Chappellaz, responsable espace vert aux services techniques municipaux de Saint Jean de Maurienne est notamment responsable des terrains de foot de la commune. En effet, ces terrains, d'une surface totale de 10 000 m<sup>2</sup>, sont le théâtre de stages d'été d'équipes de foot comme l'Olympique de Marseille ou l'AS Saint-Étienne.

« Jusqu'en 2001, nous utilisions des engrais chimiques (contenant de l'azote, du phosphore et de la potasse) avec des résultats médiocres. Depuis cette date, nous disposons d'environ 10 litres de compost par m<sup>2</sup> en surface au moyen d'un épandeur de type fumier. Le sol est beaucoup plus souple et résistant. Nous faisons des économies importantes sans compter l'intérêt écologique de substituer des produits chimiques par des produits issus du recyclage ».

## Les premiers épandages sur pistes de ski : La Plagne, Val d'Isère et Les Arcs

Les premiers apports massifs de compost datent des années 1992-1993 sur ces pistes et ont été accompagnées d'un suivi scientifique (Cemagref, Université, Chambre d'agriculture). Fort est de constater une recolonisation par des espèces autochtones de ces pistes de ski amendées avec du compost après une dizaine d'années !

M. Pascal BASSO, chargé de mission à la SEM Agriculture Environnement, conseille et organise les épandages de composts effectués sur les pistes de ski. Dans le cas de reconstitution de sol, un apport conséquent mais unique de matières organiques avec du compost est réalisé sur les pistes de ski, en vue de maintenir une végétation pérenne sur des sols peu fertiles. Les pratiques consistaient précédemment à fertiliser annuellement la couverture végétale sur ces sols pauvres avec des engrais de synthèse, mais les résultats étaient médiocres et les coûts importants dans le temps. L'épandage de compost permet de s'affranchir de ces interventions en fertilisation.

*Bien d'autres opérations ont utilisé du compost : Parc d'Annecy (74), Salle 3 000 à Lyon (69), Plage du Lido (73 vers Aix les Bains), Rocade de Thonon (74), Piste de ski de l'Alpes d'Huez (38), SFTRF Autoroute de Maurienne (73)*

## Composition d'un compost de déchets verts

Paillage de surface (ou mulch) : Afin d'éviter le dessèchement, protéger contre l'érosion et limiter la levée des mauvaises herbes ou apporter des éléments nutritifs tout au long de la dégradation du compost, il suffit de déposer en surface une couche de 5 à 8 cm d'épaisseur (soit une dose de 50 à 80 l/m<sup>2</sup> d'un compost grossier (criblage à 50 mm ou refus calibré de criblage)

### COMPOSITION \*:

**MS :** 50 À 60%

**C/N :** ENV. 15

**PH :** ENV. 8

**MAT. ORGANIQUE :** ENV. 30% DU PRODUIT BRUT

**PHOSPHORE (P205) :** 3,5 KG/T

**POTASSIUM (K20) :** 6,5 KG/T

**CALCIUM :** 30 KG/T

\* Moyenne des résultats d'analyse de l'ARAQC portant sur 200 analyses (trouver et mettre ces moyennes) - Les doses doivent répondre aux exigences de la norme NFU 44 051 (consulter le fournisseur)

## POUR LA NUTRITION DES PLANTES :

### Pour les massifs floraux, jardinières et les toitures

#### Conseils d'utilisation

Pour les massifs floraux : mélanger à la terre à raison de 10 à 20 l/m<sup>2</sup>.

Pour les jardinières : mélanger avec de la terre ou un support de culture à raison d'un volume de compost pour 2 à 3 volumes de support de culture.

### Pour les plantations d'arbres

#### Conseils d'utilisation

A la plantation : mélanger à la terre dans le trou de plantation, à raison de 5 à 30 l/m<sup>2</sup>.

En entretien : mélanger 1 à 2 l/m<sup>2</sup> à la terre et maintenir une épaisseur de 1 cm autour des arbres.

### Les espaces verts de la ville de Lyon

Engagé depuis 2005 dans un programme d'actions environnementales qui s'est traduit par une certification ISO 14 001, les espaces verts de Lyon représentent 400 ha et 55 000 arbres. Les services techniques utilisent 700 t de compost/an pour des actions très diverses : productions horticoles, composition de jardinières, massifs d'annuelles, bisannuelles et vivaces, plantations d'arbres, d'arbustes et de pelouses...

Des adaptations au compost ont été effectuées mais les résultats sont significatifs et est cohérent avec la volonté exprimée de supprimer les pesticides.

*Citons d'autres exemples d'utilisation de compost : Ilot U à Grenoble, le TRAM Grenoble (38), les aménagements paysagers de la Cité Internationale de Lyon (69)*

### Pralinage et compostage

« Pour faciliter la reprise des arbres plantés en racines nues ou en pot, l'usage de compost est intéressant », reconnaît un agent des services espaces verts de la ville de Bourg en Bresse. Le compost est utilisé pour praliner les racines nues (mélange de compost et d'eau pour barbouiller et protéger les racines), il est également déposé dans le trou de plantation de l'arbre.

Avant, des terreaux étaient majoritairement utilisés. Le remplacement par du compost donne satisfaction pour un coût bien moindre.

De plus, pour entretenir les espèces fruitières, il est possible de répartir chaque année sous l'envergure des feuilles une couche d'environ un centimètre d'épaisseur de compost.

## LA FABRICATION DU COMPOST

**Réception, broyage et mélanges** des produits à composter... avec contrôle des entrants.

**Fermentation** : Dégradation de la matière organique avec montée de la température de 60 à 70°C permettant l'hygiénisation du compost.

**Maturation** : Stabilisation du produit avec formation de composés humiques stabilisés.

**Criblage** : Le compost est tamisé pour le calibrer en fonction des utilisations prévues et en faciliter l'emploi. Densité : 2 m<sup>2</sup> de compost = 1 tonne (entre 500 et 700 kg/m<sup>3</sup>).

